

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ENTHECA RARETE

FR0010567438

Cet OPCVM est géré par DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance de 8% par net des frais de gestion directs, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, en privilégiant les secteurs à fort potentiel de croissance impliqués directement ou indirectement dans la lutte contre le réchauffement planétaire, la gestion des ressources rares à travers la gestion dynamique d'un portefeuille investis en actions.

Classification : Actions internationales

Politique d'investissement : Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds est investi dans quatre grands thèmes principaux et deux secondaires et peut arbitrer les secteurs selon la conviction du gérant et les opportunités de marché : l'énergie (dont énergies propres), l'eau, la santé, l'agri-business, la technologie et les biens de consommation en recherchant les meilleures performances et les meilleurs choix stratégiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique et croissance démographique.

L'OPCVM respecte les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

Entre 60% et 120% d'exposition de l'actif en direct ou via des OPCVM ou via des instruments financiers dérivés sur des actions internationales principalement européennes de grandes ou moyennes capitalisations boursières, dont :

- de 0% à 15% aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations (de 150M€ à 1 md€) ;
- de 0% à 15% aux marchés des actions de pays émergents.

Entre 0% et 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé de toutes zones géographiques, de notation au moins égale à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente. Après analyse, en cas de dégradation de la notation de certains produits de taux en dessous des seuils ci-dessus, le gérant s'autorise à les conserver dans la limite globale de 10% de l'actif. Il n'investit pas directement en titres non notés. Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation

et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou de les conserver.

Il s'autorise à être exposé :

- de 0% à 20% aux obligations convertibles, d'émetteurs de la zone euro ou d'émetteurs internationaux ;
- jusqu'à 100% de l'actif au risque de change.

Le FCP est investi :

- en actions ; étant éligible au PEA, il s'engage à respecter en permanence un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA des pays de l'Union Européenne ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en FIA français ou européens, répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des instruments financiers à terme (contrats futures sur option et options) et des titres intégrant les dérivés, dépôts, emprunts d'espèces.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi avant 12h30 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la valeur liquidative du vendredi qui sera calculée au plus tard à J+1. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Affectation du résultat : Il s'agit de parts de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai plus court.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le profil de risque de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

La catégorie 5 signifie un risque relativement élevé et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également relativement élevés.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [5] ? Ce fonds est classé en catégorie 5 en raison de son exposition aux marchés de taux et aux marchés actions et qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être exposée aux produits de taux émis par des émetteurs privés. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des produits de taux peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser. En outre, l'exposition en titres spéculatifs « high yield » peut induire un risque de défaillance des émetteurs et un risque de variation de valorisation plus marquée.

Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

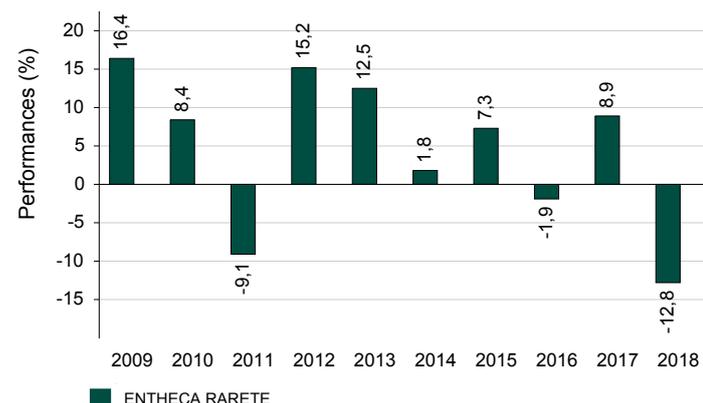
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Ce pourcentage étant un maximum, il se peut que dans certains cas l'investisseur paye moins que ce taux affiché. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	2,35%
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	0,16% à la dernière clôture du FCP
15% TTC de la performance nette de frais de gestion au-delà de 8% de surperformance proratisé sur l'année d'exercice comptable.	

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de ce FCP, disponible sur le site www.amf-france.org.

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 1 février 2008

Date de création de la part : 1 février 2008

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur le FCP sur simple demande écrite auprès de DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France - 44, rue de Lisbonne – 75008 PARIS ou sur le site www.degroofpetercam.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : FCP éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

L'investisseur peut trouver l'information sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) appliqués par la Société de gestion à l'adresse internet suivante : <https://www.degroofpetercam.fr/fr/informations-reglementaires>.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.degroofpetercam.fr.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 juin 2019.